

ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

27 novembre

En 1694, Le procureur des Administrateurs du Bureau des pauvres, avec l'accord de l'Evêque, signe avec Mère Mathurine Guérin et les Sœurs officières, le contrat d'établissement de trois Sœurs à l'hôpital de *Pont-Saint-Esprit* (dans le Gard). (C)

En 1790, L'Assemblée constituante prescrit le *Serment à la Constitution civile du clergé* à tous les ecclésiastiques remplissant une fonction publique, sous peine d'être traités comme des perturbateurs. (C)

En 1792, Dans une lettre au Président Citoyen, Mère Antoinette Deleau et Sœur Geneviève Pilloy désavouent les plaintes faites par les Sœurs Procuratrices. "*Notre soumission à la Loi est entière et parfaite, nous n'avons apporté aucune résistance à son exécution, et nous n'élevons aucune plainte contre ceux qui en ont été chargés. Attachées au service des malades ou à l'instruction des enfants dans presque toutes les paroisses de Paris et dans 420 maisons de la République, nous n'avons jamais cru qu'il nous fut permis d'abandonner nos fonctions sans avoir été remplacées, et nous désirons sincèrement de ne l'être jamais.*"

Ce même jour, Mère Deleau envoie une dernière circulaire aux Filles de la Charité. Elle dénonce la circulaire envoyée par les trois Sœurs procuratrices. Elle recommande de poursuivre le service des pauvres, "*autant qu'on le trouvera bon*". Elle est encore à la Maison Mère, mais demande aux Sœurs de ne plus lui écrire. (C)

En 1830, à *Paris*, dans la chapelle de la rue du Bac, à cinq heures et demie du soir, sainte *Catherine Labouré* est favorisée de la vision de la Très Sainte Vierge apportant au monde la Médaille miraculeuse... Dans le silence qui emplissait alors la chapelle, après la lecture du point de méditation, aucune des compagnes de la petite Sœur ne pouvait se douter que, pour l'univers, s'ouvrait une ère d'abondantes faveurs dont la Médaille, si riche d'enseignements, allait devenir, reproduite à des millions et des millions d'exemplaires, le merveilleux instrument. Et c'est un fait que, plus d'un siècle après cette manifestation du 27 novembre, le signe, donné par l'Immaculée, se montre, plus que jamais, grâce à de simples institutions, comme la Neuvaine perpétuelle ou l'Association de la Médaille Miraculeuse, un instrument de prodiges et de vie chrétienne. (R)



En 1854, saint *Justin de Jacobis* est expulsé au Soudan. (R)

En 1894, à *Paris*, dans la chapelle même des Apparitions, est célébrée, pour la première fois, la fête que, par un décret en date du 10 juillet 1894, Léon XIII a instituée sous le titre de *Fête de la Manifestation de l'Immaculée Vierge Marie de la Médaille Miraculeuse*. Les 24, 25, et 26 novembre, un triduum a préparé la solennité. Pendant ces jours, la chapelle n'a pas désemploi. et l'on peut dire que tout Paris, au moins par délégations, y est venu prier et, mieux encore, y communier. Les séminaires des Missions étrangères, des Irlandais, de Saint-Sulpice, les Pères de Notre-Dame de Sion, le noviciat des Frères des Écoles chrétiennes y ont succédé aux Enfants de Marie, aux Conférences de saint Vincent de Paul, aux Dames de la Charité, et la foule parisienne n'a pas cessé d'assiéger le sanctuaire. Dans la matinée d'aujourd'hui, le cardinal Richard officie et prononce une de ces homélies dont sa sainte âme a le secret. L'après-midi, c'est le nonce apostolique qui, après la conférence, donne le salut du Saint Sacrement¹.

En 1952, à *Beyrouth*, sur les hauteurs d'Achrafié, en la maison centrale des Filles de la Charité, le T.H. Père Slattery célèbre la grand'messe qui marque l'inauguration de la nouvelle chapelle dédiée à Notre-Dame de la Médaille miraculeuse. Le nonce apostolique, Mgr Beltrami, préside. Le Président de la République libanaise s'est fait représenter par le ministre des Affaires étrangères, M. Moussa Mobarak. Plusieurs prélats et diverses autres personnalités assistent à cette cérémonie. M. André Rivals, visiteur du Liban, montre, en une vibrante allocution, que cette chapelle, à l'artistique allure moderne, construite par des mains libanaises, avec des matériaux libanais, est l'hommage durable du Liban à la Vierge de la Médaille miraculeuse et à la Charité vincentienne².

1) *Annales*, T. 60, pp. 6-30.

2) *Annales*. t. 117. pp. 317-321.